



p2 Jeune, féminine et stable : portrait de la profession en 2010



p3 Maladie, arrêt de travail : ce qu'il faut retenir



p4 Interview - Mickaël Barzalona, vainqueur du Derby d'Epsom

[édito...]

L'été arrive et avec lui, les réunions et courses de galop comme de trot, nombreuses à cette saison conviviale. C'est l'occasion pour toute la profession de démontrer les nombreux savoir-faire qui font la qualité et le spectacle d'une course. Près de 75 000 personnes travaillent dans la filière hippique et 40% des emplois sont générés par les courses. Notre Observatoire Social de l'activité d'entraînement des chevaux de course en France, que nous venons de publier, confirme ce positionnement. Il dessine l'image d'une profession jeune puisque la plupart des salariés ont moins de trente ans. Il confirme aussi la place croissante des femmes dans cet environnement plutôt considéré comme masculin. Ces deux phénomènes prouvent que malgré leur niveau d'exigence, nos métiers savent attirer et conserver les talents. L'AFASEC se doit d'accompagner ces évolutions. Notre offre de formation s'élargit pour répondre mieux aux attentes. Et nous savons également prendre en compte les nouvelles situations familiales. C'est ainsi que nous développerons l'accès à des micro-crèches ou des crèches à horaires adaptés afin de permettre aux couples de jeunes salariés d'écurie de poursuivre leur activité professionnelle dans de bonnes conditions. Accompagner le monde des écuries de courses, c'est aussi l'objet du Sabot. Nous tenons à ce qu'il réponde le plus possible à vos préoccupations et questions. Aussi, nous vous encourageons à nous solliciter, à nous proposer des sujets. Nous avons aussi besoin de vous pour nourrir notre nouvelle rubrique « Trucs et Astuces ». En attendant vos suggestions que nous espérons nombreuses, toute l'équipe de l'AFASEC vous souhaite un très bel été.

Didier BUDKA
Directeur de l'AFASEC

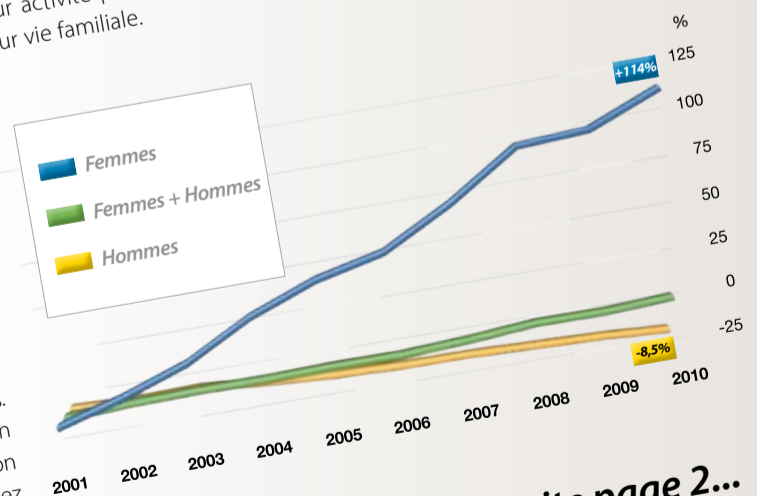
[jeune, féminine et stable : portrait de la profession en 2010



L'Observatoire Social de l'activité d'entraînement de chevaux de courses en France vient de paraître. Panorama encourageant pour les métiers auxquels forme l'AFASEC.

Les salariés des écuries de courses sont âgés en moyenne de 29 ans. Et plus de la moitié d'entre eux a moins de 30 ans. C'est dans les métiers du trot que l'on trouve le plus grand nombre de jeunes gens avec un salarié sur deux ayant moins de 25 ans. Ces chiffres sont très stables depuis 2001 témoignant du maintien de l'attractivité des professions du monde hippique auprès des jeunes. La population salariée a progressé de 11% depuis 10 ans. Cette croissance est due notamment à un phénomène très sensible : l'augmentation du nombre de femmes. Celle-ci est assez

spectaculaire puisqu'elle atteint 114% entre 2001 et 2010. Encore minoritaires dans les écuries, les 30% de femmes salariées contribuent également à la jeunesse de la profession. A moins de 20 ans, 45% des salariés sont des femmes. Une question se pose aujourd'hui sur la durée de leur activité professionnelle qu'elles devront conjuguer demain avec leur vie familiale.



Suite page 2...



[brèves

Un nouveau BAC PRO

A la rentrée, les Ecoles des Courses Hippiques proposent un nouveau BAC PRO : Conduite et Gestion de l'Entreprise Hipnique (CGEH) en 3 ans. Conçu en liaison avec la profession, il correspond parfaitement au secteur des courses hipniques. Autre nouveauté : un CAPA "Lad - Cavalier d'entraînement" rénové en 2 ans.

Les deux diplômes sont accessibles dans les établissements de l'AFASEC.

Restez connecté avec l'AFASEC

L'AFASEC a renouvelé son site internet. Grâce à une nouvelle présentation des pages d'accueil, vous pouvez accéder plus vite à plus d'informations et d'actualités : www.afasec.fr



Retrouvez aussi l'AFASEC sur Facebook. Suivez-nous et nos activités sur : www.facebook.com/AFASEC

Des aides pour partir en vacances

Des allocations sociales sont prévues par l'AFASEC pour permettre à tous de partir en vacances :

- Aux enfants (de 3 à 18 ans) en colonie ou centre de loisirs.
- Aux familles (enfants de moins de 18 ans) en camping, hôtel, location.

Pour accéder à ces aides et en connaître les conditions, joignez le service social AFASEC de votre région.



[jeune, féminine et stable : portrait de la profession en 2010 (suite)



Ces salariés sont également de mieux en mieux formés. Les chiffres de l'Ecole des Courses Hipniques le prouvent. Plus de **85% des élèves** réussissent leurs examens professionnels.

Du côté des entraîneurs, on constate des progressions. Il y a **5,4%** d'entraîneurs de plus au galop et **5,5%** de plus au trot en 2010. Ces chiffres constituent un signe de création d'entreprises après des années marquées par une tendance à la baisse.

Quant aux écuries, leur nombre reste stable à **886** en 2010. De même, leur taille évolue peu. Elles emploient **3 salariés en moyenne au trot, 8 au galop.**

La présence de salariés jeunes et bien formés et d'entraîneurs plus nombreux, participent au potentiel des courses hipniques. **2 782 réunions** ont eu lieu en 2010 dont **38,7% au galop. 18 057 courses** se sont déroulées pour **61,3% au trot**. Rappelons aussi que **6,5 millions** de parieurs ont participé activement au développement de la filière.

Avec **4 069 salariés en 2010** la profession démontre tout son dynamisme. L'emploi continue à progresser quoique de façon moins soutenue. Un environnement économique général sous tension a certainement diminué le nombre de mouvements de salariés. Ainsi, **plus de 3 300 personnes** n'ont pas changé d'employeur en 2010 contre **un peu plus de 2 500** en 2009. Un chiffre marquant dans une profession où la mobilité est fréquente et atteint **50% en trot** et **60% au galop**.

Cependant le secteur des courses représente toujours **40%** de l'emploi du secteur hipnique en France qui, lui-même occupe près de **75 000 personnes**.

2 880 entraîneurs en France en 2010 qui ont entraîné 28 660 chevaux
886 sont employeurs de main d'œuvre
Un entraîneur public entraîne en moyenne 23 chevaux au galop et 18 au trot
Un entraîneur particulier entraîne en moyenne 14 chevaux
Un entraîneur avec une autorisation d'entraînement entraîne en moyenne 6 chevaux
Un entraîneur avec un permis d'entraîner entraîne en moyenne 2 chevaux
Age moyen des entraîneurs 50 ans
Il y a 1,5 fois plus d'entraîneurs trot que d'entraîneurs galop

[rencontre nationale des médecins agréés

La rencontre nationale des Médecins Agréés s'est déroulée le samedi 4 Juin 2011 au siège de l'AFASEC à Chantilly. Un moment d'échanges réussi grâce à la mobilisation de l'équipe du service médical de l'AFASEC et de la délégation à l'action sociale.

Cette journée de travail a rassemblé dix médecins venant de tous les coins de France. A l'ordre du jour figuraient les principaux points permettant d'effectuer au mieux la visite de non contre-indication à la monte en course des jockeys professionnels ainsi qu'amateurs. Ont ainsi été abordés l'utilisation du logiciel informatique DOJO (dossier jockey informatique sécurisé) ainsi que le développement des contrôles biologiques tant sur le champ de course qu'au cabinet du praticien. Les intervenants de France Galop, les Docteurs Paul Marie GADOT et Benoît LEMASSON ainsi que Mr Jacky DURAND, informaticien, ont apporté leur expérience, très enrichissante pour les médecins présents. Cette rencontre nationale, première du genre depuis l'arrivée du Docteur Patrick MACHIN, a permis aux médecins d'aborder les thématiques du secteur au travers des témoignages, de mieux se connaître et d'améliorer leurs compétences.



ACTUALITÉS

[maladie, arrêt de travail : ce qu'il faut retenir

Les salariés ou apprentis d'écurie cotisent à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) du département où se situe l'écurie et à l'AG2R. La MSA est la Sécurité Sociale Agricole. Elle vous rembourse vos frais de soins, vous assure des indemnités journalières (IJ) en cas d'arrêt de travail. L'AG2R est un organisme complémentaire à la MSA. Il intervient pour compléter les remboursements et les IJ de la MSA et réduire ainsi les frais restant à votre charge. Les cotisations correspondantes sont prélevées sur le salaire.

Les points à vérifier

Pour que vous puissiez bénéficier de tous les avantages de ces dispositifs, il est nécessaire que vous soyez attentifs à deux points.

1 Avoir une carte Vitale à jour

Dès votre embauche, vous êtes déclaré(e) par votre employeur à la MSA. Il est important de vérifier que cela a bien été fait. Dès cette inscription, vous devrez effectuer une demande de carte Vitale auprès de votre MSA. Vous recevrez ensuite votre carte vitale accompagnée de son attestation. Ces deux éléments doivent toujours être à jour. Aussi, à chaque fois que vous changez de situation (déménagement, changement d'employeur, période sans emploi, etc.), vous devez en informer la MSA. Celle-ci vous adressera une nouvelle attestation de vos droits. N'oubliez pas également de mettre à jour, au moins une fois par an, votre carte dans les terminaux prévus à cet effet, dans les pharmacies ou les bureaux MSA. Enfin, vérifiez régulièrement que la MSA a votre bon RIB.



2 Etre adhérent(e) au contrat obligatoire de prévoyance et de complémentaire santé des écuries

Lorsque vous entrez chez un employeur, il doit vous faire remplir un bulletin d'affiliation au contrat de l'AG2R. C'est à l'employeur que revient la responsabilité de transmettre ce document à l'AG2R. Ce contrat vous permet d'obtenir les remboursements complémentaires à ceux de la MSA pour vous mais également pour votre famille. Vous pouvez choisir d'adhérer seul ou avec votre conjoint et vos enfants. Dès que vous avez adhéré, vous recevez la carte Terciane. En la présentant à la pharmacie et aux différents professionnels de santé, vous bénéficiez du tiers payant. Vous ne paierez donc que la partie non prise en charge par l'AG2R.

Important : Ayez toujours et partout votre carte Vitale et votre carte Terciane (au travail, en sortie, aux courses ...)

Vos remboursements de frais de santé

Dès que vous engagez des frais pour votre santé, vous devez envoyer vos feuilles de maladie à la Mutualité Sociale Agricole. De plus en plus souvent, le praticien (pharmacien ou médecin) le fait à votre place en utilisant votre carte Vitale. La MSA vous remboursera directement. Dans la majorité des cas, elle enverra directement à l'AG2R le décompte de vos soins. L'AG2R prendra donc en charge le complément non pris en charge par la MSA, qu'elle vous remboursera également directement. Si la MSA n'envoie pas les documents, il faudra le faire vous-même. C'est le cas, par exemple pour une facture d'ostéopathie : il faut l'adresser au centre AG2R dont les coordonnées figurent sur votre carte Terciane.

Exemple de remboursement

Vous allez chez votre médecin traitant. Il applique les tarifs dits conventionnés, soit 23€ la visite. La MSA va vous rembourser 16,10€ et l'AG2R 6,90€.

Attention, si votre médecin applique un tarif plus élevé, c'est-à-dire effectue un dépassement d'honoraires, la différence restera à votre charge.



Votre prise en charge en cas d'arrêt et/ou d'accident de travail

Si vous ne pouvez pas travailler pour cause de maladie ou accident, le médecin va établir un arrêt de travail.

Il est impératif de l'adresser à la MSA et à votre employeur dans les 48H. La MSA va calculer des indemnités journalières qu'elle vous versera. Elle établit un décompte d'IJ que vous recevez directement. Celui-ci doit être adressé à votre employeur. C'est lui qui fera le nécessaire auprès de l'AG2R afin que vous receviez un complément d'indemnités.

En cas d'arrêt de travail pour accident de travail, les IJ sont plus élevées. En outre, les soins liés à l'accident sont pris en charge à 100% sans que vous ayez à faire l'avance des frais, sauf en cas de dépassement d'honoraires.

Sur votre arrêt de travail figurent vos heures de sortie autorisées. Vous devez être chez vous de 9H à 11H et de 14H à 16H. Pendant ces heures, votre présence peut faire l'objet d'un contrôle de la MSA. Toute absence non justifiée par l'accord écrit du médecin conseil ou des RV médicaux peut avoir pour conséquence la suspension de vos indemnités journalières.

Notions à retenir

MSA : La Mutualité Sociale Agricole est un guichet unique. Elle s'occupe de la maladie, de la retraite, mais aussi des allocations familiales, logement, etc.

Médecin traitant : Pour obtenir les remboursements de la MSA et de l'AG2R, vous devez désigner un médecin comme étant votre médecin traitant. Il doit être votre référent en matière de santé et vous devez toujours passer par lui. Dans le cas contraire, vous seriez moins ou pas remboursé(e).

AG2R : Pour signaler les changements de situation (notamment adresse) ou pour poser des questions à l'AG2R, appelez le : **0800 08 58 71 , numéro gratuit**

Pour les pros : formations à l'AFASEC

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

2 jours de formation pour savoir comment protéger, examiner les victimes, alerter les secours, appliquer les gestes d'urgence et devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

Certificat d'Aptitude Professionnelle pour le Transport d'Animaux Vivants (CAPTAV)

2 jours de formation portant sur la connaissance du cheval et les incidences du transport, l'organisation et la réalisation du transport, les réglementations applicables en la matière et la tenue des documents. La session permet d'obtenir le CAPTAV, certification indispensable depuis 2008 pour pouvoir assurer le transport de chevaux.

Formations continues courtes

Suivi des soins et interventions d'urgence dans les écuries

2 jours de formation pour apprendre ou perfectionner ses connaissances sur les façons d'entretenir un effectif de chevaux en parfaite santé : suivi des soins vétérinaires, gestion des petites urgences, respect des règles d'hygiène, de sécurité, de prévention du dopage.

Codes des courses au galop

En une journée, acquérir les bases permettant de comprendre l'application du code des courses et de suivre son évolution en termes de réglementation.

La formation des salarié(e)s : principes généraux

Destinée aux personnes gérant de personnel, cette formation d'une journée explique les principes généraux de la formation professionnelle, les modes d'accès, les obligations des employeurs comme des salarié(e)s.

Contacts

Laurence AVEILLAN (Gouvieux)
03 44 62 41 82 - laveillan@afasec.fr

Claudette ROLLAND (Mont de Marsan)
05 58 06 81 00 - crolland@afasec.fr

PARCOURS

interview - Mickaël BARZALONA, vainqueur du Derby d'Epsom

Le 4 juin, le jeune jockey Mickaël BARZALONA, 19 ans, remporte le plus prestigieux prix d'Angleterre, le Derby d'Epsom : la première victoire d'un cheval entraîné en France depuis 1976. Pour cette vedette de 19 ans, ancien élève de l'Ecole des Courses Hippiques de Gouvieux, l'avenir s'annonce radieux. Il partage avec nous ses impressions.

Parlez-nous de votre parcours hippique ?

C'est une passion familiale. J'ai fait ma formation à l'Ecole des Courses Hippiques de Gouvieux qui m'a permis d'apprendre chez M. FABRE. Il m'a confié de très bons chevaux pour monter en course école et puis j'ai eu ma licence. Après 4 ans, j'ai obtenu mon diplôme de BEPA et suis resté chez M. FABRE. Je n'ai que de beaux souvenirs de l'AFASEC à Gouvieux avec tous mes collègues.

Quelle belle victoire au Derby d'Epsom !

C'était la première fois que je participais au Derby d'Epsom. C'était beaucoup de travail, avec un peu de pression pour cette grande course mais c'était fabuleux de gagner. J'aimerais que ça se reproduise ! Le fait que j'ai monté un très bon cheval m'a porté chance. Tout l'entourage du cheval a très bien travaillé et a été récompensé, on était tous ravis.



Quels sont les avantages de monter en courses à l'étranger ?

C'est très sympa de monter à l'étranger et de vivre une expérience internationale : la différence de conditions, des façons de monter, de l'entraînement, des chevaux. Ça apporte beaucoup. Si je peux donner un conseil, il faut absolument parler l'anglais ! Si on arrive aux courses à l'étranger et qu'on ne parle pas l'anglais, ça peut vite refermer les portes. Il faut le comprendre pour réussir dans les courses étrangères.

Quelle est l'importance d'une alimentation bien équilibrée pour un jockey ?

Personnellement je n'ai pas trop de problèmes de poids mais c'est toujours nécessaire de manger sain et de faire de l'exercice régulièrement. Etre jockey est très sportif donc il faut entretenir sa forme et ne pas abuser.

Avez-vous d'autres conseils aux futurs jockeys qui souhaitent poursuivre le même parcours ?

Il faut s'appliquer dans son travail. Montrez à l'entraîneur votre motivation, faire de son mieux et prouver qu'on est capable de monter correctement. Et surtout il faut écouter les conseils et continuer d'apprendre tous les jours.

trucs & astuces

Le premier lauréat de notre rubrique "trucs et astuces" est Dominique BOUCARD



Dominique, 51 ans, est rentré en 1974 à l'école du Moulin à Vent de Gouvieux. Il travaille depuis 29 années pour l'écurie de Monsieur André FABRE. À la question « Comment combattre le petit creux de la matinée », il a répondu : une barre de céréales et un fruit avant le premier lot. Il gagne une paire de jumelles estampillée AFASEC.

Le sujet pour le prochain numéro du Sabot est :

Comment combattre le froid et la pluie durant les mois d'hiver ?

A vos stylos et à vos ordinateurs pour nous donner vos conseils en n'oubliant pas de préciser vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

Mail : sabot@afasec.fr

Courrier :

LE SABOT - AFASEC - Allée de Jardy
BP 70419 - 60635 Chantilly Cedex

les conseils du Dr Patrick MACHIN pour éviter la fringale dans la matinée



1 Ne surtout pas « zapper » le petit déjeuner. Le risque ? Obliger l'organisme à puiser dans ses réserves, être moins vigilant(e). Le petit déjeuner idéal doit comporter :

- Une boisson.
- Un produit laitier.
- Un fruit frais (ou jus).

• Un produit céréalier (pain complet ou céréales), du jambon ou un œuf, le tout accompagné d'un peu de beurre, de confiture, de compote ou de miel.

2 Ne pas fumer avant le petit déjeuner. Le tabac masque l'appétit, accélère le rythme cardiaque et augmente la tension artérielle.

3 Prendre la première collation en début de matinée. La besace idéale comporte un yaourt à boire, une barre de céréales, une banane ou 1/5 de baguette, deux carrés de chocolat noir, une pomme, un fromage à tartiner et un peu d'eau.

A retenir : Les barres de céréales ou les sandwichs sont des bonnes solutions, mais il faut bien vérifier leurs compositions. Ils peuvent être trop gras ou sucrés.

La compote en bidon avant les lots n'est valable qu'accompagnée de pain ou biscuit sec et d'eau. La boisson énergétique doit rester exceptionnelle. Quant aux vitamines, elles sont réservées aux vraies carences. Il faut consulter un médecin avant d'en consommer.

PROCHAIN
NUMÉRO DU SABOT
Décembre 2011